

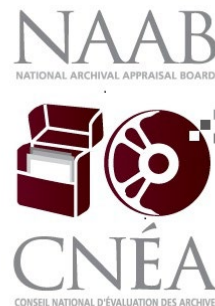
# Évaluation

BULLETIN DU CONSEIL NATIONAL D'ÉVALUATION DES ARCHIVES  
NEWSLETTER OF THE NATIONAL ARCHIVAL APPRAISAL BOARD

Volume 4, Numéro 2

Novembre 2022

ISSN



## Table des matières

Nouvelles du Conseil d'administration et des comités

- [Message de la présidente](#)
- [Nouveau président du Comité du bulletin](#)
- [Rapport du Comité de recherche](#)
- [Listes des membres du Conseil d'administration et des comités](#)

Annonces

- [Lancement de la Base de données des valeurs d'archives \(BVA\)](#)

Rubriques et articles

- [Les prix d'adjudication du Dr. Hübner](#)
- [La valeur monétaire des négatifs](#)

Rapports de l'AGA 2022

- [Conseil d'administration](#)
- [Comité spécial sur l'évaluation monétaire des documents électroniques](#)
- [Comité d'examen des évaluations monétaires](#)
- [Comité du bulletin](#)
- [Comité de mises en candidature](#)
- [Comité de développement professionnel](#)
- [Comité de recherche](#)

Nouvelles des membres

- [Décès – John Moldenhauer](#)
- [Départ à la retraite de David Russell](#)

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Joanna Aiton Kerr, ECE  
Présidente, Conseil d'administration du CNÉA

Salutations, collègues évaluateurs! C'est avec plaisir que j'écris mon premier billet pour le bulletin d'information en tant que présidente du CNÉA. J'ai hâte de faire connaissance avec les membres du CNÉA, d'apprendre de votre expérience et de votre expertise, et de travailler avec vous alors que nous poursuivons le travail du Groupe de travail sur l'avenir du CNÉA, afin de tracer la voie du CNÉA en cette période délicate pour l'évaluation monétaire au Canada.

En guise d'introduction, je vis à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, avec mon mari, mes deux filles presque adultes, deux chiens et un chat particulièrement téméraire. J'ai obtenu ma maîtrise en archivistique à l'Université de la Colombie-Britannique et j'ai 22 ans d'expérience de travail au sein d'archives religieuses, universitaires et gouvernementales, avec un peu d'expérience en matière de protection de la vie privée et de droit à l'information pour faire bonne mesure. Je travaille aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick depuis 11 ans dans plusieurs rôles différents, j'ai été présidente du CCA pendant 4 ans (mon mandat se terminant en novembre 2022) et je participe aux conseils provinciaux depuis 2000. Diplômée de la première classe de maître du CNÉA, je suis une ECE depuis quelques années seulement et je n'ai participé que récemment à mon premier panel. Mon initiation à l'évaluation monétaire remonte toutefois à près de dix ans, grâce à Burt Glendenning qui, lorsqu'il effectuait des évaluations pour APNB, entrainé dans mon bureau, me montrait des documents ou un registre sans me fournir de contexte et demandait « combien me donneriez-vous pour cela ? » et refusait de partir jusqu'à ce que je lui fournisse une réponse quelconque. Quelle façon d'apprendre ! Puisque mes estimations approximatives de la valeur des documents étaient souvent proches de ses évaluations réelles, mon intérêt à apprendre « comment le faire correctement » a grandi. Je remercie le ciel (ou devrais-je dire Karen et Marcel) pour la classe de maître.

Pour terminer, j'aimerais rendre hommage à Karen pour le travail acharné et le dévouement dont elle a fait preuve au cours de ses années de présidence. Karen, vous avez guidé le CNÉA à travers une période de changements importants et avez introduit de nombreuses initiatives clés - ce qui n'est pas une mince affaire. Grâce à vous, le CNÉA est maintenant en meilleure position pour remplir son rôle, au bénéfice de tous les Canadiens. Un grand merci de la part de tous les membres du CNÉA!

---

## NOUVEAU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU BULLETIN DU CNÉA

Brian Hubner, ECE  
University of Manitoba Archives & Special Collections

J'ai eu la chance que l'on me demande de prendre la relève de Cheryl Avery à la présidence du Comité du bulletin du CNÉA. J'étais très enthousiaste à l'idée d'avoir cette opportunité de travailler avec le comité pour produire *Évaluation*, alors que je suis déjà un collaborateur pour une série d'articles depuis le début du bulletin en 2019. Le premier était un examen des prix payés pour des documents d'archives canadiens sur une période de près de 10 ans, reflétant mon intérêt pour les types de ventes qui ont attiré suffisamment d'attention pour être rapportées dans les médias grand public. L'année suivante, j'ai écrit deux articles axés sur certains des documents historiques et des photographies les plus intéressants, selon moi, qui sont mis sur le marché ou évalués en vue d'une donation, à savoir ceux liés à Louis Riel. Il est intéressant de noter qu'au moment où j'écris ces lignes, je suis en train d'évaluer une autre lettre fascinante de Riel, écrite peu de temps avant son exécution en 1885. À la fin de l'année 2020, j'ai soutenu avec succès (via « Zoom ») ma thèse de doctorat (Université d'Amsterdam) sur le thème « L'ombre fantomatique » dans les archives : Une étude de cas

archivistique sur la création et la reconstitution du fonds de la famille Hamilton aux University of Manitoba Archives & Special Collections. » Le fonds de la famille T.G. Hamilton est composé principalement de documents sur les recherches paranormales de la famille. Il comprend de nombreuses photographies de séances qui, lorsqu'elles sont mises sur le marché, atteignent souvent des prix élevés lors de ventes aux enchères ou de ventes directes ici et aux États-Unis. Après avoir obtenu mon doctorat, j'ai eu l'audace de demander au Comité du bulletin de faire de mes contributions une rubrique régulière intitulée : « Les prix d'adjudication du Dr Hübner ». Deux autres rubriques ont suivi et la troisième fait partie de ce numéro.

Merci à tout le comité, et en particulier à Cheryl et Karen Teeple, pour leur excellent travail sur cette première publication d'*Évaluation* par le nouveau comité. Vous y trouverez beaucoup plus que ma chronique, notamment des informations sur les activités et les évaluations du CNÉA. J'espère que vous trouverez ce numéro à la fois agréable et instructif.

---

## RAPPORT DU COMITÉ DE RECHERCHE DU CNÉA

Simon Rogers, ECE  
University of St. Michael's College, University of Toronto

Le Comité de recherche du CNÉA a été créé en 2021 par Marcel Caya, en consultation avec Richard Dancy et moi-même, pour examiner les raisons qui sous-tendent la terminologie utilisée dans certains aspects du processus d'évaluation monétaire. À la suite de la publication d'autres modifications aux lignes directrices de la CCEEBC et de la publication du rapport du Comité spécial sur l'évaluation monétaire des documents électroniques (EMDE), [Des dollars pour le numérique : Évaluation des stratégies pour l'évaluation monétaire du contenu numérique des dons d'archives](#), il a été

déterminé, en consultation avec le conseil d'administration du CNÉA, que le Comité de recherche pourrait être fusionné avec le Comité EMDE afin d'explorer les implications de ce rapport dans le contexte plus large de l'analyse du processus d'évaluation monétaire pour tous les formats d'archives. J'ai également accepté de présider au comité à l'été 2022 afin de mener à bien ce nouveau mandat pour une durée de deux ans. Les membres du Comité EMDE ont été sondés pour savoir s'ils étaient intéressés à se joindre au nouveau comité et Jeremy Heil, Curtis Sassur et Jess Whyte ont accepté de prolonger leur service. Richard Dancy et Yves Lapointe ont choisi de ne pas renouveler leur mandat mais devraient être félicités pour leur contribution inestimable à la fondation d'une nouvelle ère de réflexion sur le processus d'évaluation monétaire et son application aux biens archivistiques. Depuis octobre 2022, les nouveaux membres Melanie Hardbattle et Francesca Holyoke ont déjà commencé à contribuer avec beaucoup d'enthousiasme au Comité de recherche, et nous prévoyons l'ajout d'un représentant de BAC à l'automne, à titre consultatif. Le Comité de recherche nouvellement structuré examinera la pratique de l'évaluation monétaire de façon pragmatique. Nous examinerons les recommandations du rapport du Comité EMDE, l'indexation des valeurs réalisées des ventes d'archives dans un contexte canadien, et les perspectives historiques et contemporaines sur le processus d'évaluation monétaire. Le mandat du comité est le suivant :

« Le Comité de recherche comprendra des membres du CNÉA intéressés à faire progresser les connaissances sur tous les aspects de l'évaluation monétaire des archives sur tous les supports. À plus long terme, et dans l'optique de créer un manuel de bonnes pratiques sur l'évaluation monétaire des archives, le comité travaillera à la recherche et à l'élaboration d'un cadre de lignes directrices et de pratiques exemplaires pour l'évaluation monétaire de tous les types de documents d'archives, y compris les documents électroniques. »

En tant que président de ce comité, j'espère sincèrement que nous accorderons une oreille attentive à un large éventail de points de vue sur le processus d'évaluation monétaire dans les archives et dans le paysage culturel. J'invite personnellement les membres de la communauté archivistique à me contacter à tout moment au sujet de tout aspect de l'évaluation monétaire, et à nous aider avec leurs connaissances, leur expérience et leurs idées pour rendre cet aspect de la pratique archivistique aussi ouvert, raisonnable et digne de confiance que possible. Je suis très enthousiaste à l'idée d'entamer ce nouveau projet avec cette excellente équipe de penseurs si créatifs et coopératifs. Tous les lecteurs sont invités à contacter le président à l'adresse suivante : [simon.rogers@utoronto.ca](mailto:simon.rogers@utoronto.ca) pour de plus amples informations ou des commentaires.

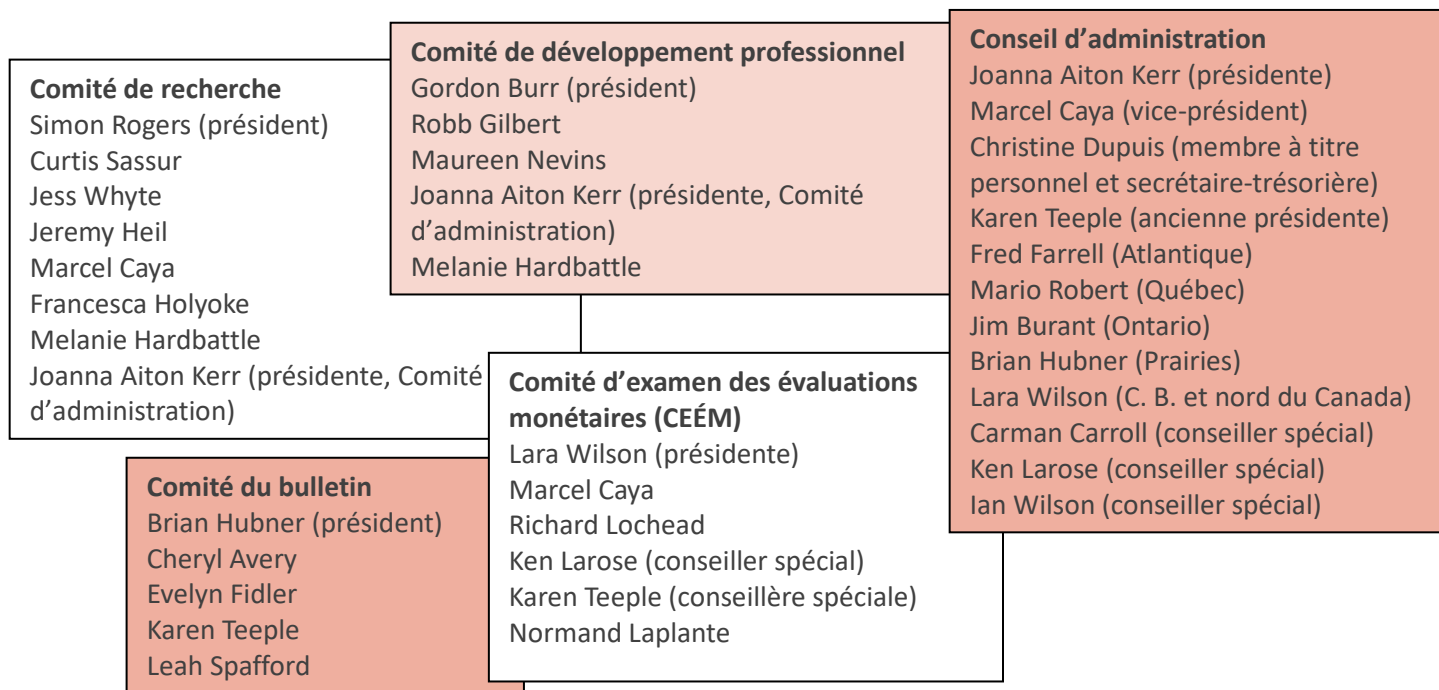
---

## LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

À tous les membres du CNÉA,

Veillez prendre quelques minutes pour vous familiariser avec le conseil d'administration et les comités du CNÉA de 2022-23. Vous remarquerez dans la liste qui suit quelques noms familiers et quelques nouveaux noms, qui apporteront tous des idées et des approches nouvelles au travail du CNÉA. Je sais que nous allons tous travailler dur au cours des mois et des années à venir pour surmonter certains des défis auxquels le CNÉA est confronté et devenir plus résilient et plus actif que jamais. En tant que nouveau président du Comité du bulletin, j'espère, avec les autres membres du comité, rendre *Évaluation* toujours plus informatif et pertinent. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour participer à ces comités!

Veillez noter la fusion du Comité EMDE avec le Comité de recherche.



## LANCEMENT DE LA BASE DE DONNÉES DE VALEURS D'ARCHIVES DU CNÉA (BVA)

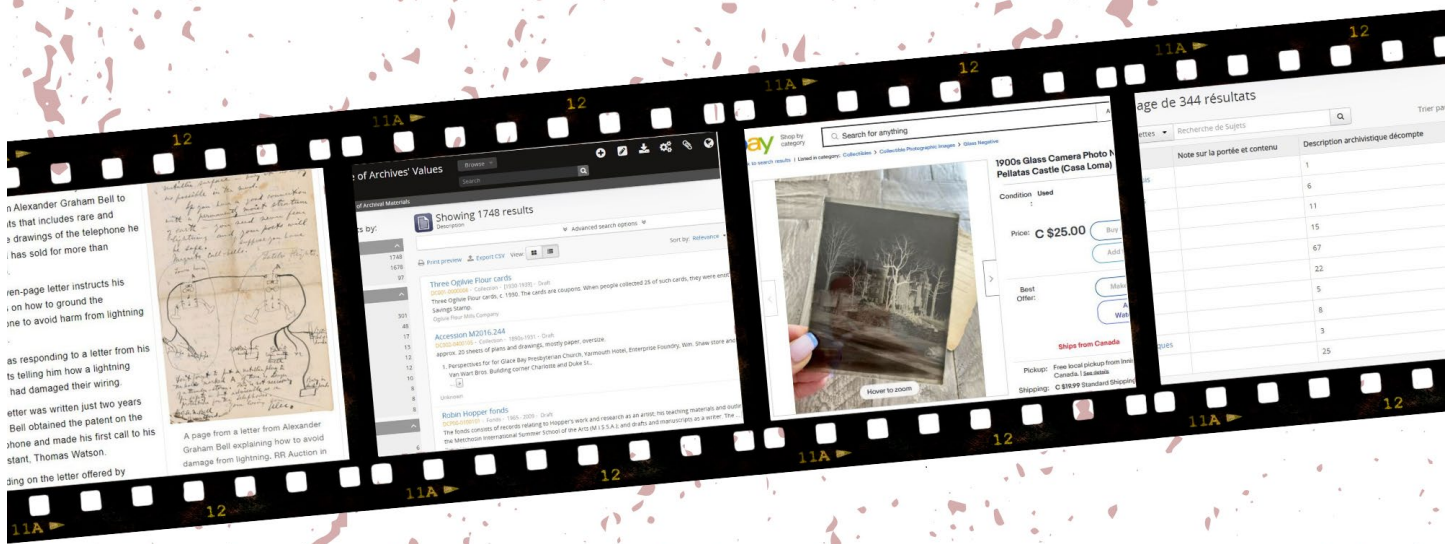
La BVA est un outil de recherche en ligne mis au point par le Conseil national d'évaluation des archives (CNÉA) en collaboration avec le Conseil canadien des archives (CCA). Son développement a été financé en partie par le Conseil des archivistes provinciaux et territoriaux (CAPT). Cette base de données contient des détails sur les ventes (valeur marchande) et les achats de documents d'archives par des centres d'archives canadiens. Des inscriptions (valeurs) de commerçants de renom peuvent également y figurer ainsi que de l'information pertinente de marchés internationaux.

Bien que la BVA soit accessible aux ECE depuis le début de 2022, le CNÉA a annoncé cet été le lancement de la Base de données de valeurs d'archives (BVA) en offrant l'accès aux institutions d'archives moyennant un abonnement annuel. La BVA contient actuellement plus de 1700 entrées de valeurs archivistiques et 25% de ces valeurs ont été soumises par des institutions d'archives canadiennes à partir de leurs dossiers d'acquisition. L'accès à cette importante base de données est étroitement contrôlé et chaque abonné doit être validé par le secrétariat du CNÉA avant que l'accès ne soit accordé.

Le lancement a été annoncé à l'ensemble de la communauté archivistique sur la liste de diffusion ARCAN-L et par courriel à certaines personnes clés. Après cette annonce, le secrétariat du CNÉA a organisé une série de six séances de démonstration afin de présenter ce nouvel outil d'évaluation monétaire aux parties intéressées et d'encourager les institutions à s'y abonner. Les séances de démonstration, qui ont eu lieu en anglais et en français d'août à octobre, nous ont permis de promouvoir la disponibilité de la base de données et d'offrir aux participants un tutoriel approfondi sur son utilisation. Plus de 30 membres de la communauté archivistique ont assisté à une démonstration.

L'objectif de cette série de séances est de démontrer l'utilité de notre outil d'évaluation monétaire auprès des institutions et de leur donner suffisamment d'informations pour qu'elles puissent déterminer si leur personnel bénéficierait d'un accès à la DAV dans l'exercice de ses fonctions. La réponse au lancement a été très positive et les participants aux séances de démonstration ont posé des questions réfléchies sur le contenu et la fonctionnalité de l'outil. Leurs suggestions et leurs commentaires nous aideront à améliorer l'utilité de cet outil important.

Vous souhaitez en savoir plus sur la BVA ? Veuillez contacter Charlotte Forbes à [naabcoordinator@archivescanada.ca](mailto:naabcoordinator@archivescanada.ca)



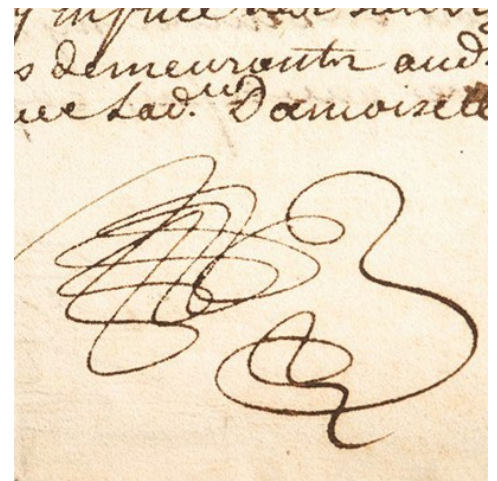
## LES PRIX D'ADJUDICATION DU DR. HÜBNER

« La vente aux enchères de 2019 de la famille Le Moyne de Longueuil »

Dr. Brian Hubner, ECE  
University of Manitoba Archives & Special Collections

Cette édition des « Prix d'adjudication » porte sur les prix obtenus lors d'une vente aux enchères en ligne chez A.H. Wilkens Auctions and Appraisals (Toronto) le 24 septembre 2019.<sup>1</sup> Les documents en question ont été transmis dans la famille Le Moyne de Longueuil entre la fin du XVIIe et le XIXe siècle. Charles Le Moyne est arrivé en Nouvelle-France depuis la Normandie pour servir comme soldat et administrateur et, pour ses efforts, il a reçu la seigneurie de Longueuil en 1672. Son fils aîné Charles (II) Le Moyne de Longueuil a été fait baron de Longueuil par Louis XIV en 1700, à la suite de sa propre carrière militaire réussie. Il s'agit du premier titre de baron décerné à un Canadien français de souche en Nouvelle-France. La famille Le Moyne en est toujours l'héritière et c'est le seul titre du régime français encore reconnu aujourd'hui au Canada.<sup>2</sup>

À cette époque, la famille occupait une place importante dans les affaires militaires, gouvernementales et judiciaires de la Province royale de la Nouvelle-France, puis des Provinces de Québec et, plus tard, du Bas-Canada. La première



Exemple de document provenant de la vente aux enchères Le Moyne de Longueuil

<sup>1</sup> Les résultats de la vente aux enchères semblent avoir été retirés par A. H. Wilkens, mais une description de base demeure : [https://www.ahwilkens.com/Auctions/205 Specialty Documents Collection In Conjunction With Fine and Decorative Arts](https://www.ahwilkens.com/Auctions/205_Specialty_Documents_Collection_In_Conjunction_With_Fine_and_Decorative_Arts) [site consulté le 23 août 2022]

<sup>2</sup> Il existe également de nombreuses informations biographiques sur la famille, par exemple dans le *Dictionnaire biographique du Canada* : [http://www.biographi.ca/en/bio/le\\_moyne\\_de\\_longueuil\\_et\\_de\\_chateauguay\\_charles\\_1F.html](http://www.biographi.ca/en/bio/le_moyne_de_longueuil_et_de_chateauguay_charles_1F.html) [site consulté le 23 août 2022]

lettre de la collection date de 1693, et les collections de documents historiques s'étendent de cette date jusqu'au début du XIXe siècle. Parmi les premiers documents, plusieurs sont signés par Louis XIV, puis Louis XV, auxquels ont succédé les gouverneurs militaires britanniques du Québec, dont Guy Carleton et Frederick Haldimand. Il existe de nombreux documents juridiques relatifs à la propriété foncière, aux naissances, aux mariages et aux décès. Pour une liste des lots et des prix payés, voir le tableau ci-dessous :

<b>Lot; et nombre de documents</b>	<b>Dates</b>	<b>Description des documents</b>	<b>Prix estimé</b>	<b>Prix de vente réel</b>
1. (1)	1693	Lettre signée par Louis Phelypeaux Pontchartrain (avec cachet de cire rouge)	1 000 \$ - 1 500 \$	2 640 \$
2. (1)	1692	Lettre signée par Louis XIV au lieutenant du Roi (sur vélin)	2 000 \$ - 3 000 \$	3 840 \$
3. (1)	1700	Lettre signée par Louis XIV attribuant le titre de Baron de Longueuil à Charles Le Moyne	2 000 \$ - 3 000 \$	9 000 \$
4. (1)	1775	Copie d'une lettre (1700) de Louis XIV, signée par le greffier des archives	1 000 \$ - 1 500 \$	1 680 \$
5. (1)	1704	Lettre de commandement en Nouvelle-France signée par Louis XIV (sur vélin)	2 000 \$ - 3 000 \$	5 520 \$
6. (1)	1704	Lettre signée par Louis XIV nommant Lord Macart au Conseil Supérieur (sur vélin)	2 000 \$ - 3 000 \$	4 320 \$
7. (4)	ca 1768 – 1796	Lettres signées par les gouverneurs-généraux du Québec, Frederick Haldimand et Guy Carleton	2 000 \$ - 3 000 \$	3 120 \$
8. (5)	ca XVIIIe siècle – 1768 - 1796, dont un daté de 1775	Lettres écrites et reçues par le gouverneur général Guy Carleton (sur parchemin)	800 \$ - 1 200 \$	3 840 \$
9. (4)	ca XVIIIe siècle – 1768 -1796, dont un daté de 1775	Lettres signées par le gouverneur général Guy Carleton	1 000 \$ - 2 000 \$	3 600 \$
10. (ensemble de 6 documents)	ca 1775 -1788	Lettres signées par le lieutenant général Ricard Prescott	800 \$ - 1 200 \$	2 400 \$
11 a. (ensemble de 6 documents)	ca 1785 -1788	Lettres signées par le lieutenant-gouverneur Henry Hope	800 \$ - 1 200 \$	900 \$
11 b. (1)	1704	Contrat de mariage entre Paul Le Moyne de Maricourt et Gabrielle-Françoise Aubert de La Chesnaye [note historique : à l'époque Gabrielle-Françoise avait 17 ans, et Paul est décédé 5 semaines plus tard]	300 \$ - 500 \$	900 \$
12. (1)	1767	Passeport signé du Baron de Longueuil émis par Louis XV (sur parchemin)	2 000 \$ - 3 000 \$	2 640 \$

13. (3)	3 lettres datées de la fin des années 1700 à 1801	Lettres écrites ou reçues par des personnes royales de France et d'Angleterre à l'époque	600 \$ - 800 \$	570 \$
14. (4)	Deux des lettres sont datées de 1774, et deux de 1776	Lettres contestant le titre de Baron de Longueuil	2 000 \$ - 3 000 \$	1 200 \$
15. (5)	Documents du XVIIIe siècle (dont un daté de 1723)	Documents fonciers relatifs au Québec	800 \$ - 1 200 \$	2 040 \$
16. (1)	1737	Lettre signée de Louis XV nommant Paul Bécart de Granville et de Fonville capitaine	2 000 \$ - 3 000 \$	2 880 \$
17. (5)	Documents de la 1ère moitié du XVIIIe siècle	Documents juridiques signés par Jean-Baptiste Adhemar, notaire royal du Québec	800 \$ - 1 200 \$	960 \$
18. (6)	XVIIIe siècle	Documents de propriété relatifs à la famille Le Moyne	800 \$ - 1 200 \$	780 \$
19. (6)	XVIIIe siècle, dont un daté de 1753	Documents financiers et lettres relatifs à la famille Le Moyne	600 \$ - 800 \$	1 800 \$
20. (6)	Fin du XVIIIe siècle ou début du XIXe siècle, dont un daté de 1839	Documents paroissiaux de naissance et de baptême relatifs à la famille Le Moyne (sur parchemin)	300 \$ - 400 \$	1 140 \$
21. (4)	XIXe siècle	Quatre actes de décès paroissiaux, dont une copie, relatifs à la famille Le Moyne (sur parchemin)	300 \$ - 500 \$	240 \$
22. (7)	XVIIIe et XIXe siècle	Documents paroissiaux et juridiques délivrés à Joseph Le Moyne	800 \$ - 1 200 \$	840 \$
23. (1)	XVIIIe siècle	Document juridique de deux pages décrivant l'héritage de Le Moyne	300 \$ - 500 \$	570 \$
24. (6)	Fin du XVIIIe siècle	Lettres écrites à Joseph Le Moyne par des personnes notables	300 \$ - 500 \$	1 140 \$
25. (6)	1777-1802	Lettres à caractère militaire écrites à Joseph Le Moyne	500 \$ - 700 \$	1 800 \$
26. (5)	XVIIIe siècle	Documents militaires divers	600 \$ - 800 \$	2 400 \$
27. (6)	XVIIIe siècle, dont un de 1716	Documents historiques et militaires (certains sur parchemin)	500 \$ - 700 \$	2 640 \$
28. (3)	ca milieu du XVIIIe siècle	Documents militaires relatifs à Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry?	1 000 \$ - 1 500 \$	1 920 \$
29. (groupe de journaux et liste des actionnaires)	XVIIIe et XIXe siècles (la liste des actionnaires est de la fin du XIXe siècle)	Assortiment de journaux des XVIIIe et XIXe siècles de Grande-Bretagne et du Canada, y compris une liste d'actionnaires	400 \$ - 600 \$	540 \$
On compte environ 120 documents (le nombre de journaux n'est pas indiqué), répartis en 30 lots, datant de 1692 au début du XIXe siècle. Quelques-uns sont datés plus tard, comme certains documents paroissiaux, une liste d'actionnaires et les journaux.			Estimation totale (moyenne) : 38 000 \$	Total réalisé : 67 860 \$

Comme vous pouvez le constater, le total réalisé par la vente aux enchères était presque deux fois supérieur à l'estimation. Seuls quatre lots ont été vendus en dessous de leur valeur estimée, et encore, ils en étaient assez proches. Ces lots contenaient généralement des documents de routine qui n'étaient pas associés à des personnes importantes. Les lots les plus vendus (documents uniques) étaient ceux signés par le monarque français régnant.

Prenez soin de vous jusqu'à ce que le « marteau d'adjudication s'abatte » à nouveau.

---

## LA VALEUR MONÉTAIRE DES NÉGATIFS

Brock Silversides  
Archiviste audio-visuel, Edmonton

Depuis un certain temps déjà, les évaluateurs ont des opinions divergentes à propos de la valeur monétaire des négatifs et de l'existence d'un marché, comme c'est le cas pour de nombreux autres types de documents d'archives. Il est vrai que les négatifs n'ont pas été très présents sur le marché, ni très recherchés par le passé, contrairement aux épreuves photographiques. Traditionnellement, les galeries d'art et les collectionneurs privés de photographies se sont efforcés d'acquérir des tirages d'époque, et non des négatifs. Les tirages étaient considérés comme le travail fini du photographe. Il ou elle avait choisi le type de papier, la colorisation ou le virage, la saturation, le masquage et la surexposition, et bien sûr le cadrage ou l'encadrement sélectif - tout cela étant considéré comme la manifestation finale de la vision du photographe.

Au mieux, le négatif était simplement considéré comme la matière première à partir de laquelle l'œuvre finale était réalisée. Pour beaucoup de gens, il a même été considéré comme superflu. Combien d'entre vous connaissent des photographes amateurs qui, une fois un tirage ou une série de tirages réalisés, ont tout bonnement jeté les négatifs? Comme il reflète une inversion complète des tons et des couleurs, il est difficile à "déchiffrer", à comprendre, à apprécier pleinement, et il ne peut absolument pas être exposé. Le négatif ne donne pas de gratification visuelle évidente.

Mais de nombreux arguments peuvent également être énoncés pour démontrer l'importance du négatif. Ils constituent la première génération d'une image, c'est-à-dire l'itération de qualité la plus fine. Ils sont moins transformés et offrent généralement plus d'informations visuelles que le tirage final. Les groupes de négatifs ont tendance à inclure des images ratées et des prises alternatives qui, dans de nombreux cas, sont tout aussi intéressantes et ont une valeur historique, parfois même plus importante que le cadre sélectionné pour l'impression. Et plusieurs négatifs - tout comme plusieurs tirages - peuvent donner un contexte plus large à une prise de vue particulière, à une commande ou à un projet photographique. Enfin, un négatif présente un avantage de taille : il peut être utilisé pour réaliser un nombre illimité de tirages positifs, et constitue la meilleure itération pour réaliser une copie numérique.

La plupart des évaluateurs savent instinctivement que les négatifs ont une très grande valeur intrinsèque. Ils se rendent également compte que ce type de document visuel peut avoir une valeur considérable en matière de recherche et d'histoire, ainsi qu'une valeur potentielle en matière d'exposition et de publication. Enfin, au cours des deux dernières décennies, marquées par la domination de l'image numérique, les négatifs sont également devenus des objets d'héritage convoités. De nombreux évaluateurs ont tenté de concrétiser ces valeurs nébuleuses en une justification raisonnée, mais il reste ensuite difficile de les utiliser pour déterminer une valeur monétaire convaincante et crédible.

Une approche initiale, qui à mon avis a encore beaucoup de mérite, consistait à incorporer les valeurs de remplacement, c'est-à-dire le coût d'achat des pellicules négatives, plus le coût de traitement, pour arriver à une valeur par article. Ce n'était pas particulièrement difficile à faire; en consultant les catalogues des fabricants ou des détaillants de l'époque ou même les publicités dans les magazines et les journaux, on pouvait déterminer cette valeur avec une certaine précision.



Ensuite, avec un processus de sélection et de tri réfléchi et justifié, et un inventaire précis des négatifs, il était facile d'établir une fourchette de valeurs de base. Cette méthode était relativement simple jusqu'à ce que la photographie argentique soit supplantée par la technologie numérique dans les années 1990 à 2000. Les matériaux et le traitement sont donc devenus des articles et des services spécialisés rares et coûteux, ce qui a faussé les prix et rendu les valeurs plus difficiles à justifier.

Trop souvent cependant, les évaluateurs et les comités d'évaluation ne sont pas allés au-delà des simples calculs et n'ont pas pris en compte le fait que ces négatifs ont un contenu visuel, et que ce contenu devrait jouer un rôle majeur dans la détermination de la valeur. Ainsi, alors que le coût de remplacement garantissait une valeur minimale, qui était et reste certainement justifiable, de nombreuses collections ont été terriblement sous-évaluées. Cette approche peut néanmoins s'avérer utile, notamment pour les très grandes collections de négatifs. Mais elle peut aussi être problématique si la valeur de remplacement est considérée comme le seul critère.

Comme pour les tirages photographiques, la valeur marchande des négatifs peut généralement être adaptée à partir de comparables, c'est-à-dire la valeur d'articles similaires proposés et achetés sur le marché. Ces valeurs de comparaison peuvent être obtenues auprès d'une grande variété de vendeurs : des maisons de vente aux enchères internationales qui traitent de photographie d'art haut de gamme, comme Christie's, Sotheby's et Phillips, aux galeries commerciales réputées, comme Stephen Bulger à Toronto, qui a vendu des négatifs à des institutions et à des collectionneurs au cours de la dernière décennie, en passant par un grand nombre de petits vendeurs régionaux qui s'occupent d'œuvres photographiques locales et vernaculaires.

Les négatifs ont commencé à peupler le marché des enchères en accompagnant un tirage ancien (ce qui est une façon de garantir l'authenticité et l'exclusivité du tirage), mais peu de temps après, ils ont été ajoutés en tant que tels. Ils se sont véritablement imposés sur la plus grande (et toujours grandissante) place de marché en ligne en libre accès, eBay, qui traite de tous les types et niveaux d'œuvres photographiques. Au cours de la dernière décennie, la plupart des mouvements dans cette catégorie de pièces de collection se sont produits sur eBay. Les inscriptions sur eBay sont probablement les plus réactives au marché des collectionneurs et on peut dire qu'elles sont le reflet le plus immédiat de ce marché. Les chiffres d'eBay fournissent une estimation étonnamment précise qui représente probablement le meilleur équilibre entre ce qu'un vendeur veut pour son image et ce qu'un acheteur est ultimement prêt à payer. De plus, les vendeurs sur eBay acceptent les offres ou ajustent fréquemment leurs prix en réaffichant leurs lots afin de trouver le marché réel.

Il y a encore beaucoup de personnes qui doutent du marché d'eBay : des archivistes, des gestionnaires d'archives, parfois même les photographes eux-mêmes, des évaluateurs et, bien sûr, certains organismes gouvernementaux, qui semblent tous réticents ou incapables de reconnaître que le marché des archives est un animal unique et qu'il n'est PAS comme le marché des beaux-arts. Ils insistent sur le fait que SEULE une vente aux enchères prouvée, effectuée par une maison de vente aux enchères ou une galerie bien connue, peut refléter une véritable valeur marchande. Le marché d'eBay peut, mais dans la plupart des cas, ne reflète PAS le marché des beaux-arts. De la même manière, le marché de la photographie d'art peut, mais la plupart du temps, ne correspond PAS au matériel que la plupart des archives acquièrent. De s'attendre à ce que des valeurs de beaux-arts soient la référence pour les photographies d'archives est une erreur. Les deux mondes se rencontrent rarement, et forcer l'évaluation d'un type de bien à travers le prisme de l'autre est une situation artificielle, qui n'ajoute rien à la crédibilité de la valeur évaluée.

Il existe quelques autres différences essentielles entre les deux marchés. Les ventes aux enchères sont des événements datés et sans lendemain. Les sociétés de vente aux enchères ont tendance à avoir des acheteurs et des vendeurs plus informés et plus sélectifs, ainsi que de bien meilleurs historiques et descriptions des biens. Les offres sont mieux sélectionnées et tendent à être centrées sur les œuvres artistiques associées aux fondateurs et aux praticiens notables de la photographie, et s'adressent à une clientèle de connaisseurs. Leur travail est professionnel et admirable, et les prix, en conséquence, ont tendance à être plus élevés. Et une fois les ventes terminées, il faut parfois payer un abonnement pour voir les prix réalisés. Parmi les sites que je trouve actuellement très utiles, citons Swann Auction Galleries, Invaluable, Heritage Auctions et un site qui regroupe de nombreux établissements de vente aux enchères : Live Auctioneer.

Le marché d'eBay n'est absolument pas exclusif et n'est pas organisé au sens traditionnel du terme. Sur eBay, n'importe qui, qu'il connaisse ou non un bien, peut afficher n'importe quoi, qui trouvera très probablement son public et son prix. Les prix demandés sur eBay sont généralement plus bas, mais souvent plus réalistes, tant pour le matériel photographique professionnel que pour celui des amateurs. Avec eBay, les offres peuvent être affichées pendant une courte période, voire en continu jusqu'à ce que l'objet se vende ou que le vendeur abandonne. Lorsque l'offre est retirée du site, les liens vers celle-ci sont rompus au bout de quelques jours, de sorte qu'il peut être difficile de savoir si elle a été vendue et à quel prix, bien qu'il soit possible de savoir si elle a simplement été réaffichée avec un prix différent.

On peut ignorer le marché d'eBay, le dénigrer ou le mépriser, mais cela n'empêchera pas la majorité des collectionneurs de l'utiliser. Et lorsque l'on ne reconnaît pas sa présence dans le processus d'évaluation, c'est un excellent exemple de vision étroite, on ne peut pas voir l'ensemble du tableau.

Un autre problème que posent les maisons de ventes aux enchères établies est qu'il peut être difficile de trouver des valeurs spécifiques. On y trouve rarement des valeurs pures d'items : c'est-à-dire qu'elles regroupent régulièrement des négatifs avec de nombreux autres articles connexes dans un lot plus important (par exemple des planches contact ou des tirages d'exposition, des appareils photo d'époque, ou des documents textuels comme des papiers d'affaires). Il peut donc être presque impossible de déterminer précisément le prix des négatifs.

Ces questions mises à part, je tiens à répéter que, depuis de nombreuses années, il existe de nombreuses preuves d'un marché réel et documenté pour les négatifs, qu'il s'agisse d'images individuelles ou de groupes d'images. Cela est particulièrement vrai pour les sujets d'actualité tels que les Premières nations, la Seconde Guerre mondiale, les chemins de fer, les courses automobiles, les personnages et les événements sportifs, ainsi que les images de célébrités médiatiques et de musiciens populaires. Les négatifs d'autres sujets plus banals mais historiquement importants (bâtiments, entreprises, scènes agricoles, industries, publicité et photos de produits, etc.) font également de plus en plus leur entrée sur le marché. Il existe même aujourd'hui des preuves de valeur pour les images qui étaient auparavant considérées comme n'ayant aucune valeur par les évaluateurs : les portraits de personnes ordinaires ou même le portrait non identifié. Dans la plupart des cas, on a beaucoup plus de chances de trouver TOUT ce genre d'images sur eBay.

Et les valeurs des négatifs augmentent lentement, mais sûrement. Il y a deux raisons à cela : premièrement, il s'agit d'un procédé pratiquement obsolète et très peu de nouveaux négatifs sont fabriqués. Lorsqu'il existe un nombre limité de biens créatifs ou historiques, les gens veulent en acquérir. Deuxièmement, tout le monde peut désormais numériser eux-mêmes leurs négatifs. Il n'est plus nécessaire de les imprimer, de les faire imprimer commercialement, ou de les faire numériser commercialement - autant d'éléments qui étaient autrefois dissuasifs. De nombreux collectionneurs qui ont acheté des négatifs vendent aujourd'hui de multiples tirages numériques réalisés à partir de ces mêmes négatifs, qui peuvent donc être considérés comme des sources de revenus et qui les rend évidemment encore plus désirables. Et bien sûr, c'est ce que font désormais de nombreuses institutions d'archives avec leurs collections de négatifs.

Les valeurs monétaires varient considérablement sur les deux marchés, et ce en fonction d'un certain nombre de facteurs : la taille du négatif (et donc sa résolution ou sa qualité), son âge, son état physique, la présence éventuelle d'une décoloration ou d'un changement de couleur, la réputation du photographe, de l'agence de presse ou du studio, et surtout l'intérêt de son contenu visuel au moment de la vente ou de l'achat. Par conséquent, même les chiffres de vente précis et documentés ne sont pas des chiffres en l'air - ils font toujours partie d'une fourchette et ne sont qu'un point de départ pour une évaluation finale.

J'ai rassemblé un grand nombre d'exemples provenant du marché des enchères et d'eBay ; ils sont disponibles sur le site Web du CNÉA, à l'adresse : [https://naab.ca/resources/Documents/ExamplesAuctionMarketAndEbay\\_BSilversides.pdf](https://naab.ca/resources/Documents/ExamplesAuctionMarketAndEbay_BSilversides.pdf). Remarque : certains des liens vers les valeurs peuvent être rompus ou rendus obsolètes au moment où cet article est publié, car les articles se vendent, sont retirés du marché ou sont réaffichés rapidement.

Les exemples sont fournis par type :

Négatifs sur papier (Calotype, papier ciré, divers formats non standard : années 1830-1860)  
Négatifs sur verre (plaque humide, plaque sèche, 8x10, 5x7, 4x5, 3x5 etc. ; années 1860-1920)  
Grand format - Film (film en feuille, 11x14, 8x10, 5x7, 4x5, etc. ; milieu des années 1920 à aujourd'hui)  
Moyen format - Film (1901 à aujourd'hui)  
Petit format (film en rouleau - généralement coupé en bandes ; années 1910-1990)  
Couleur (film en feuille et en rouleau, tous les formats ; depuis 1935)

En résumé, il existe sans aucun doute un marché indéniable pour les négatifs photographiques, et il est en pleine croissance. Il existe trois approches pour attribuer une valeur aux négatifs photographiques : le remplacement des coûts et les deux comparaisons de ventes différentes : le marché eBay et le marché des enchères. Pour les très grandes collections, le remplacement du coût semble bien fonctionner et permet d'assurer une cohérence entre des collections nombreuses et variées.

Pour les lots de négatifs plus petits et plus soignés, les évaluateurs devraient prendre en considération les deux marchés de vente : eBay pour fournir la valeur approximative très importante, puis les ventes aux enchères pour fournir des valeurs comparables solides (SI elles peuvent être trouvées, et SI elles peuvent être liées de manière significative aux négatifs considérés.) Mais parfois, c'est l'inverse qui fonctionne mieux : utiliser les valeurs des ventes aux enchères pour déterminer la valeur approximative, puis utiliser eBay pour la réduire à un chiffre raisonnable.

Aucune de ces trois approches n'est entièrement satisfaisante. Personnellement, je pense qu'à l'heure actuelle, le marché eBay est plus susceptible d'être pertinent pour les négatifs d'archives... Mais tant qu'il n'y aura pas un consensus plus vaste sur la nature unique du marché des archives (par opposition au marché de la photographie d'art) et de la place des négatifs photographiques dans ce marché, l'une des approches, ou deux en tandem, devra faire l'affaire.

---

## AGA 2022 DU CNÉA

The L'Assemblée générale annuelle du CNÉA s'est tenue le mercredi 30 mars 2022 de 12 h à 13 h 30 (HE) via Zoom. Les rapports suivants du conseil et des comités ont été préparés, traduits et distribués au moment de l'AGA. Depuis lors, certains présidents de comité ont changé, et les noms des nouveaux présidents figurent sur la liste des membres du conseil et des comités de 2022-23 à la page 4.

---

## RAPPORTS DE L'AGA – MARS 2022 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Karen Teeple, présidente

Cette Assemblée générale annuelle marque une étape importante dans les plus de quarante ans d'existence du CNÉA et fournit l'occasion de mettre en lumière certaines de nos réalisations et de nos perspectives pour l'année à venir.

Pour commencer, le processus de renouvellement du CNÉA remonte à mars 2016, lorsque le *Groupe de travail sur l'avenir du CNÉA* a été créé pour élaborer un cadre visant à guider le CNÉA dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'affaires

qui lui permettrait de mieux atteindre ses objectifs d'avenir. Le comité a supervisé la révision des règlements afin de se conformer aux nouvelles exigences de la loi fédérale sur les organisations à but non lucratif et a élaboré le nouvel énoncé de mission suivant : *Renforcer la confiance du public et développer les compétences en matière de services experts d'évaluation monétaire pour les institutions canadiennes qui conservent des documents d'archives*. Le comité a effectué un travail préparatoire qui a donné l'impulsion nécessaire au changement de modèle de gouvernance. Je tiens à remercier les membres du comité pour le rôle qu'ils ont joué dans la transformation du CNÉA, à savoir : Dominique Foisy-Geoffroy, Sophie Morel, Richard Lothead, Jim Burant, Gabrielle Prefontaine, Christina Nichols (CCA) et moi-même en tant que présidente. Nous tenons également à remercier Marcel Caya et Ken Larose qui ont toujours donné généreusement de leur temps pour nous conseiller, nous guider et nous encourager tout au long de cette période de transition.

Le 25 juillet 2018, un conseil d'administration intérimaire a été constitué, et la responsabilité d'établir un système de vote pour des élections ultérieures lui a été confiée. Et nous y voilà - avec un nombre accru de membres et une nouvelle liste d'administrateurs.

À quelques exceptions près, le CNÉA se réunit tous les mois depuis 2018. Au cours de ces quatre dernières années, nous avons surmonté divers changements et connu de nombreuses réalisations, qui sont autant de composantes essentielles pour une organisation en pleine croissance. Nous avons développé une nouvelle structure organisationnelle et puisé dans un bassin de talents grâce à l'augmentation du nombre de nos membres. Nos réalisations sont significatives et reflètent une organisation plus robuste en termes de gouvernance, d'adhésion, de politiques et procédures, de programmation et de services.

De nouveaux règlements ont été approuvés lors de la réunion de juillet 2018 et ces derniers ont permis de créer un nouveau modèle de gouvernance afin d'établir une structure organisationnelle claire visant à encourager une plus grande transparence dans les pratiques et les processus, ainsi qu'à améliorer la rapidité de réponse et les relations entre le CNÉA et ses institutions clientes. Cette restructuration a entraîné la création de cinq régions, chacune étant représentée par un directeur. L'un des changements les plus importants de cette structure organisationnelle a été la création d'une nouvelle ligne de responsabilité, celle des coordonnateurs régionaux, dont le rôle est de gérer les panels du CNÉA dans leurs régions respectives et d'être une personne ressource pour les institutions demandant une évaluation. Ce changement vise à libérer les directeurs pour qu'ils puissent se concentrer sur les questions de gouvernance et élaborer les politiques et procédures requises. Il reste encore du travail à faire pour mettre en œuvre ce modèle et améliorer notre réseau d'information et de communication.

Une autre étape importante pour le CNÉA a été le lancement de la classe de maître, une initiative visant à mettre en œuvre un processus d'accréditation pour encourager les archivistes à devenir un Évaluateur du CNÉA en exercice (ECE). Les quatre premières classes de maître ont été offertes à Fredericton, Edmonton, Ottawa et Toronto en février et mars 2019. La dernière a eu lieu en février 2020, juste avant l'écllosion de Covid-19. L'organisation de ces classes de maître a nécessité un travail considérable, mais le produit final en valait la peine, avec l'émergence de plus de quarante nouveaux ECE provenant de toutes les régions du pays. Cette augmentation du nombre d'évaluateurs monétaires a non seulement permis d'élargir la base de connaissances des pratiques d'évaluation, mais aussi de mieux faire connaître les efforts du CNÉA pour renforcer sa position comme centre d'excellence dans le domaine de l'évaluation monétaire des archives. Le CNÉA souhaite que les évaluateurs utilisent ces nouvelles compétences dans leurs institutions respectives pour les évaluations internes, mais aussi qu'ils soient en mesure d'effectuer des évaluations indépendantes ou des évaluations du CNÉA.

L'augmentation du nombre de membres a également facilité la création de plusieurs comités qui ont permis de partager le travail sur des questions importantes qui ont contribué à assurer la viabilité et l'efficacité de l'organisation. La participation des nouveaux ECE à divers comités leur a permis de prendre une part plus active aux activités du CNÉA. Ces comités comprennent le Comité du bulletin, le Comité du développement professionnel, le Comité spécial sur l'évaluation monétaire des documents électroniques, le Comité de recherche, le Comité d'examen des évaluations monétaires (CEÉM) récemment créé, ainsi que le Comité de mises en candidature (responsable de la liste actuelle des nouveaux directeurs). Bien sûr, avec le nouveau conseil d'administration bientôt en place, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres désireux de participer bénévolement aux comités.

Les activités du CNÉA ont également bénéficié considérablement du développement de deux bases de données au cours des dernières années, qui toutes deux utilisent le logiciel AtoM pour ses fonctionnalités. La première est la Base de données des rapports d'évaluations antérieurs du CNÉA, qui comprend les évaluations remontant à 2014. Cette base de données a permis aux évaluateurs de parcourir ou d'interroger son contenu afin de les aider à trouver des évaluations comparables pour des documents similaires qu'ils s'apprêtent à évaluer. Elle a également été une source extrêmement utile à des fins éducatives dans le cadre des classes de maître du CNÉA. La seconde, soit la Base de données de valeurs d'archives (BVA), a été conçue pour donner accès aux informations sur les ventes (marché) et les achats de documents d'archives par les services d'archives à travers le pays. Ces deux bases de données sont des ressources précieuses qui non seulement renforcent notre capacité en matière de contenu, mais fournissent également aux évaluateurs des outils plus efficaces pour effectuer leur travail.

Toutefois, le CNÉA n'a pas été sans connaître des revers. La Covid-19 a pratiquement paralysé les activités d'évaluation en 2020 et 2021, puisque les institutions ont dû fermer alors que le personnel travaillait à domicile. Le traitement limité de documents a entraîné la réduction, voire l'absence, d'évaluations monétaires. Maintenant que les institutions commencent à rouvrir, des demandes d'évaluation sont reçues, mais nous n'avons pas encore vu à quoi ressemblera ce « nouveau » lieu de travail et quel sera son impact sur les activités d'évaluation.

Au cours de la dernière moitié de 2020, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEEBC) a révisé son Guide pour les évaluations monétaires, imposant plusieurs changements à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur marchande des dons certifiés. Le CNÉA, ainsi que le Conseil canadien des archives (CCA) et d'autres intervenants importants, se sont opposés à ces changements injustifiés. Nous avons envoyé des mémoires à la CCEEBC pour lui faire part de nos inquiétudes quant à son interprétation étroite de la juste valeur marchande et du fait qu'elle se concentre sur les ventes comparables récentes comme seule méthode d'évaluation monétaire des documents d'archives. Malgré le nombre de mémoires éclairés et les recommandations appropriées faites par la communauté archivistique à la CCEEBC, cette dernière n'en a retenu aucune et continue de confondre "juste valeur marchande" et "prix du marché". L'impasse actuelle avec la CCEEBC demeure un défi permanent pour le CNÉA et d'autres mesures doivent être envisagées.

Pour pallier à l'inactivité en matière d'évaluation pendant la Covid, le CNÉA a décidé de lancer une série de six séances de partage des connaissances en juillet et août 2021. Ces séances ont été mises sur pied afin de permettre à tous les participants de reconnecter sur une base plus informelle et d'écouter les histoires, les expériences et les points de vue des pionniers du CNÉA. Malgré leur tenue pendant les mois d'été, environ 30 % des membres du CNÉA ont participé à ces séances, qui ont donné lieu à de nombreuses discussions et interactions entre évaluateurs, jeunes et moins jeunes.

### **Perspectives d'avenir**

Alors que le CNÉA reprend son élan après le hiatus imposé par la Covid, certaines priorités évidentes demeurent sur notre radar. L'un des principaux objectifs du Forum virtuel sur l'évaluation monétaire qui s'est tenu les 7 et 8 mars 2022 était de mettre en lumière et de discuter du rapport rédigé par le Comité spécial sur l'évaluation monétaire des documents électroniques, intitulé *Des dollars pour le numérique : Évaluation des stratégies pour l'évaluation monétaire du contenu numérique des dons d'archives*. Il incombera au nouveau conseil d'administration d'évaluer les recommandations en vue de leur mise en œuvre et de déterminer les prochaines étapes à suivre pour donner suite aux recommandations du rapport du comité.

De même, le travail que réalise présentement le nouveau Comité d'examen des évaluations monétaires (CEÉM) est tout aussi important. Le CNÉA s'est depuis longtemps fixé comme objectif de normaliser le modèle de rapport afin d'assurer la cohérence nécessaire quant à sa forme, son contenu et son analyse et ce, dans toutes les régions du pays. Bien que le comité n'en soit qu'au premier stade de ses travaux, la révision du modèle et l'élaboration de directives d'accompagnement seront essentielles pour faciliter la rédaction de rapports rigoureux et fiables.

Des initiatives supplémentaires devront être développées afin d'offrir des occasions de perfectionnement professionnel continu destinées aux institutions d'archives et de patrimoine. Nous espérons offrir d'autres classes de maître dans d'autres régions du Canada au cours des prochaines années, en fonction des ressources disponibles. Jusqu'à présent, la plupart de ces classes de maître ont été organisées par des bénévoles, mais il est clair que l'on pourrait faire beaucoup plus avec des ressources supplémentaires. D'autres suggestions d'ateliers de formation, de séries de conférences et de webinaires, couvrant éventuellement des médias spécifiques, restent à développer pour renforcer nos compétences et connaissances existantes ; n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

En terminant, au nom du conseil d'administration du CNÉA, j'aimerais exprimer notre reconnaissance aux présidents et aux membres de chacun des comités pour leur participation active et leur intérêt à faire du CNÉA une organisation plus dynamique et efficace. Sur une note personnelle, je suis très reconnaissante à tous les administrateurs du conseil qui m'ont soutenue et guidée tout au long de mon mandat. Ce fut un plaisir de travailler avec vous. Enfin, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Secrétariat du CNÉA pour son soutien et son engagement indéfectibles dans la poursuite des activités du CNÉA. Nous sommes extrêmement privilégiés de pouvoir compter sur une équipe aussi dévouée, qui ne ménage aucun effort pour s'assurer que nos besoins opérationnels soient satisfaits tout en nous maintenant sur la bonne voie de manière constante.

---

## **RAPPORTS DE L'AGA – MARS 2022 COMITÉ SPÉCIAL SUR L'ÉVALUATION MONÉTAIRE DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES (EMDE) DU CNÉA**

Richard Dancy et Jeremy Heil, co-présidents

Au cours de l'année écoulée, le Comité EMDE s'est concentré sur l'achèvement de son rapport final, *Des dollars pour le numérique : Évaluation des stratégies pour l'évaluation monétaire du contenu numérique des dons d'archives*. Une première ébauche a été soumise au Conseil d'administration du CNÉA le 28 novembre 2021 ; nous avons ensuite intégré les commentaires, apporté des révisions et soumis la version finale du rapport le 13 janvier 2022.

Les membres du EMDE ont également collaboré avec le Comité de développement professionnel du CNÉA pour aider à planifier la conférence en ligne du CNÉA intitulée *Bien plus que de l'argent*, qui a eu lieu en mars 2022. Le contenu du premier jour de la conférence a été principalement lié au EMDE. Les co-présidents du comité, Richard Dancy et Jeremy Heil, ont donné un aperçu des

conclusions et des recommandations du rapport lors de la séance plénière d'ouverture. Le reste de la première journée a été consacré à deux sessions d'ateliers dirigées respectivement par les membres du comité Curtis Sasseur et Jess Whyte, qui ont abordé des thèmes liés au rapport. Les membres du comité Yves Lapointe, Simon Rogers et Jeremy Heil présenteront également le travail du EMDE lors du prochain congrès, tenu en personne, de l'Association des archivistes du Québec (25-27 mai 2022).

Ainsi, le mandat de la EMDE prend fin, et notre mandat expire le 31 mars 2022. Nous avons eu trois ans pour travailler ensemble et explorer les questions relatives à l'évaluation monétaire des archives numériques. Ce fut agréable, et nous remercions le Conseil d'administration pour cette opportunité et le secrétariat du CCA pour tout son soutien logistique et administratif.

## **RAPPORTS DE L'AGA – MARS 2022 COMITÉ D'EXAMEN DES ÉVALUATIONS MONÉTAIRES (CEÉM)**

Lara Wilson, présidente

Le Comité d'examen des évaluations monétaires (CEÉM) a été formé à l'automne 2021, en tant que comité permanent du Conseil d'administration du CNÉA. La présidente du CNÉA, Karen Teeple, a distribué un message aux évaluateurs et aux institutions clientes, les informant de la nouvelle structure et du nouveau processus.

Le CEÉM entreprend l'examen des rapports rédigés par les panels du CNÉA afin de formuler des recommandations visant à améliorer la nature et le contenu des rapports d'évaluation. À l'heure actuelle, la principale activité du CEÉM est l'examen des rapports à soumettre pour une demande d'attestation de biens culturels de la CCEEBC. Il identifie tout problème fondamental susceptible de compromettre l'intégrité des services d'évaluation monétaire offerts aux institutions d'archives canadiennes. Au cours de leur travail, les membres du CEÉM examinent, discutent et déterminent la conformité des rapports actuels d'évaluation monétaire des archives avec les normes et pratiques exemplaires.

Les membres du CEÉM :

Lara Wilson, présidente  
Marcel Caya  
Normand Laplante  
Karen Teeple

Ken Larose, conseiller spécial  
Richard Lohead  
Curtis Sassur (depuis 2022)

La première réunion du CEÉM s'est tenue le 14 novembre 2021 via Zoom. Les réunions suivantes ont eu lieu le 22 décembre 2021 et le 14 mars 2022, afin d'examiner les rapports des panels d'évaluation du CNÉA soumis par les présidents de ces derniers.

Les travaux futurs de CEÉM consisteront notamment à :

- l'examen des conclusions et l'élaboration de recommandations pour la normalisation des modèles ou des lignes directrices de rédaction de rapports;
- examiner des échantillons de rapports de panels du CNÉA autres que ceux soumis au CCEEBC pour en vérifier la cohérence;
- considérer les pratiques actuelles et l'évolution de la situation, et formuler des recommandations quant à l'élaboration ou à la modification des pratiques exemplaires, politiques ou outils pour les panels du CNÉA; et
- formuler des recommandations sur les besoins en matière de perfectionnement professionnel des ECE et d'autres personnes chargées de l'évaluation monétaire des archives.

---

## **RAPPORTS DE L'AGA – MARS 2022 RAPPORT DU COMITÉ DU BULLETIN DU CNÉA**

Cheryl Avery, présidente

Parmi les premières conversations que j'ai eues avec Karen Teeple au sujet du travail du Conseil d'administration transitoire du CNÉA, il y avait la question de la meilleure façon de tenir les ECE au courant du travail du Conseil d'administration et de ses comités. Nous voulions également nous assurer que l'information et l'expertise si évidentes lors des classes de maître soient plus largement disponibles, possiblement plus développées, et que l'on puisse répondre aux questions des ECE. Nous espérons offrir des ressources supplémentaires aux évaluateurs et tenir la communauté au courant de ce qui était devenu une relation difficile avec la CCEEBC.

C'est ainsi qu'est né le bulletin du CNÉA.

Nous avons produit cinq numéros d'*Évaluation*. Le premier numéro a été envoyé en novembre 2019 ; et le dernier, en mars dernier. Il est publié en français et en anglais ; il est normalement publié deux fois par an (au printemps et à l'automne) ; et jusqu'à présent, il n'était disponible que pour les ECE. Nous avons prévu qu'il devienne accessible au public deux ans après sa date de publication initiale et, à cette fin, nous avons entamé les démarches pour obtenir un numéro ISSN.

Dès le début, ce fut un travail d'équipe. Brian Hubner a été un chroniqueur fidèle ; Sophie Morel et Marcel Caya ont relu les versions françaises pour s'assurer que les termes d'évaluation avaient survécu à la traduction ; et nous n'aurions pas pu nous en sortir sans les nombreux talents d'Isabelle Alain. Karen Teeple et tous les présidents de comité ont fourni des mises à jour régulières, et les membres du comité du bulletin ont fait des suggestions, des relectures et des révisions... Simon Rogers a trouvé notre nom parfaitement bilingue, et Leah Spafford a suggéré "Vous avez demandé...". Evelyn Fidler a apporté un regard expert à la rédaction.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont pris le temps de rédiger des articles.

---

## **RAPPORTS DE L'AGA – MARS 2022 COMITÉ DE MISES EN CANDIDATURE**

Christine Dupuis, présidente

Le Comité de mises en candidature a été créé afin de fournir au Conseil d'administration des recommandations concernant la composition du Conseil d'administration et des comités.

Le comité est composé de Christine Dupuis, présidente, Karen Teeple et Cheryl Avery, avec le soutien administratif du secrétariat.

Les membres du Comité de mises en candidature se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée afin de préparer des recommandations de candidats pour l'élection du Conseil d'administration.

### Liste de candidats proposés pour l'élection de 2022

Présidente = Joanna Aiton Kerr\* (2 ans)

Vice-président = Marcel Caya (1 an)

Secrétaire-trésorière = Christine Dupuis (1 an)

Directeur pour l'Atlantique = Fred Farrell (2 ans)

Directeur pour le Québec = Mario Robert (2 ans)

Directeur pour l'Ontario = Jim Burant (1 an)

Directeur pour les Prairies = Brian Hubner (2 ans)

Directrice pour la C.B. et nord du Canada = Lara Wilson (1 an)

Conseillers spéciaux :

- Carman Carroll

- Ken Larose

- Karen Teeple (ancienne présidente)

- Ian Wilson

\* À partir de la fin de l'automne. Karen Teeple demeurera au poste jusqu'à l'automne.



## RAPPORTS DE L'AGA – MARS 2022

### RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DU CNÉA

Gordon Burr, président

Le comité a été créé en 2020 avec moi-même comme président. Les autres membres sont Dominique Foisy-Geoffroy, Regina Landwehr, David Sharron (parti en 2021) et Melanie Hardbatt. Karen Teeple, présidente du conseil d'administration du CNÉA, est la représentante du conseil au sein du comité. L'administration du comité est assurée par Christina Nichols, directrice générale du CCA, et Louise Charlebois, employée du CCA (secrétaire).

Au cours de la dernière année, nous nous sommes réunis une fois par mois pour évaluer le contenu des cours de développement professionnel existants offerts par d'autres organisations, pour développer de nouveaux webinaires et pour créer un cadre de programme de cours multiples basé sur un modèle de cours en ligne pour les nouveaux ECE.

Dans le cadre de ces activités, Christina Nichols et Melanie Hardbatt ont conçu et distribué un sondage du CNÉA visant à recueillir des renseignements auprès des ECE actuels et futurs afin d'obtenir leurs commentaires sur l'orientation future du programme de perfectionnement professionnel. Le sondage a été distribué et 112 réponses ont été reçues des ECE actuels (32%) et potentiels (68%).

Depuis mai 2021, nous travaillons à l'élaboration d'un manuel de formation du CNÉA (Corpus de connaissances) et nous attendons les résultats de notre demande de financement pour poursuivre ce projet.

Nous organisons également des séminaires éducatifs pour les ECE actuels et avons présenté une série de six événements très réussis au cours de l'été 2021.

Le Comité de développement professionnel a également assumé la fonction de Comité du programme pour le Forum sur l'évaluation monétaire du CNÉA tenu en mars 2022, intitulé *Bien plus que de l'argent*. Nous nous sommes réunis régulièrement d'octobre 2021 à février 2022 avec le Comité spécial du CNÉA sur l'évaluation monétaire des documents électroniques (EMDE) ainsi qu'avec les membres du Chelsea Group afin de mettre sur pied la programmation de cet événement.

---

## RAPPORTS DE L'AGA – MARS 2022

### RAPPORT DU COMITÉ DE RECHERCHE

Marcel Caya, président

L'idée de créer un comité de recherche a germé principalement à partir de la nécessité de partager le potentiel de recherche du groupe croissant des membres du CNÉA, non seulement avec les ECE, mais aussi avec les institutions membres. Son besoin est surtout apparu lors de la préparation des Classes de maître, alors que j'essayais d'ajouter dans mes remarques finales quelques paragraphes sur l'avenir de la base de connaissances que nous partageons en tant que groupe. J'avais aussi en tête le projet de manuel que nous voulons éventuellement rédiger pour normaliser nos pratiques. Un tel projet ne peut être entrepris que sur la base de solides recherches sur la nature particulière de l'évaluation des documents d'archives. Le stimulus décisif se manifesta principalement lors de la rédaction de la réponse au document de communication de la CCEEBC qui ignore la spécificité de l'évaluation des fonds d'archives en imposant un guide qui nie totalement la possibilité d'attribuer une valeur monétaire aux dons de fonds d'archives rarement trouvés sur les marchés habituels des collectionneurs.

Le défi que représente le *Guide* de la CCEEBC, qui confond « juste valeur marchande » et « valeur marchande », a rendu plus urgent la création d'un premier comité de recherche pour voir comment un tel comité pourrait travailler dans la structure du CNÉA. En utilisant l'exemple du Comité sur l'évaluation monétaire des documents électroniques, l'idée a été lancée et discutée lors de la réunion du conseil d'administration de janvier 2021. Avec l'accord des membres du Conseil, Karen Teeple et Marcel Caya ont rédigé le mandat adopté à la réunion de mai 2021. Jusqu'à présent, Simon Rogers et Richard Dancy ont accepté d'être membres du comité; nous espérons que quelques autres membres pourront se joindre à nous.

Cette année, la principale activité du comité a été de fournir des commentaires et d'aider à réviser la réaction du CNÉA à la Communication de la CCEEBC aux intervenants du milieu archivistique, intitulée « Contester la CCEEBC ».

Un projet de plan de travail est distribué présentement et sera discuté lors de la première réunion du Comité.

---

## **DÉCÈS – JOHN MOLDENHAUER** **(1943-2022)**

Elwood H. Jones, Ph.D.  
Archiviste, Trent Valley Archives  
Évaluateur d'archives depuis 1970

John Moldenhauer, un ami proche depuis 1984, est décédé à Cuba le jour de la marmotte. D'une certaine manière, c'était une fin appropriée, mais il me manque. La communauté archivistique a perdu un partisan et un défenseur important ; il est peut-être irremplaçable.

En tant que bibliothécaire à l'Université de Guelph, l'un des moments dont John était le plus fier était l'acquisition des archives de Lucy Maud Montgomery. Ce poste lui a également permis de donner des conférences à l'Association d'études canadiennes, ce qui l'a aidé à établir des liens avec des éditeurs et des marchands de livres en Grande-Bretagne, et à pêcher dans certains de ses cours d'eau historiques.

John Moldenhauer était très bien informé sur tous les aspects du monde de l'évaluation des archives. Collectionneur depuis son adolescence, John s'intéressait alors principalement aux armes à feu et aux sports de plein air. Il était un pêcheur passionné qui avait acquis de solides compétences lors de ses nombreuses aventures de pêche, mais il était également très bien informé sur tous les aspects de la littérature. Ces connaissances l'ont amené à fonder *Rising Trout Sporting Books*, une entreprise qu'il dirigeait depuis sa maison, d'abord à Elmira, puis près de Hanover. Je lui ai rendu visite et j'ai été impressionné par la créativité avec laquelle il utilisait l'espace pour ses livres. J'ai acheté un livre des années 1840 qui a attiré mon attention en raison de sa reliure soignée, mais le livre lui-même était une encyclopédie des sports de plein air en Grande-Bretagne que j'ai souvent consultée. Près de mon lit, j'ai une lithographie encadrée. J'ai dit à John qu'il allait adorer car elle date de 1825 et représente un concours de tir avec des pigeons d'argile. Il a dit que c'étaient probablement de vrais pigeons, et c'est vrai.

Plus récemment, j'ai acquis une gravure du XVIIIe siècle représentant un cheval ayant appartenu à un éminent politicien britannique, et nous avons rapidement établi que j'avais fait un bon achat.

Lorsque les Trent Valley Archives ont reçu une demande de renseignements sur un armurier afro-canadien<sup>3</sup> qui vivait à Peterborough et avait épousé une fille d'une ferme de la région, j'ai demandé l'aide de John. Sa réponse utile a été que notre chercheur « cherchera longtemps un fusil de sport à silex fabriqué au Canada. Je collectionne les fusils canadiens

---

<sup>3</sup> John Crosley était identifié comme étant Africain dans le recensement de 1871.

depuis plus de 60 ans et je n'en ai jamais vu ni même entendu parler ». Le sujet de la requête s'est avéré être seulement le deuxième fabricant d'armes Noir mentionné dans les sources, et j'ai écrit l'histoire étonnante de John Cosley dans la *Heritage Gazette of the Trent Valley*. Cosley était ferblantier<sup>4</sup> et barbier mais ne fabriquait pas de fusils.

Cette enquête a eu un résultat plus fascinant pour moi. L'une des personnes qu'il a consultées au sujet de Cosley s'est avérée posséder une foule de documents relatifs à Peterborough. John m'a demandé si j'étais intéressé et quelques heures plus tard, je me suis rendu chez lui, j'ai vu les documents et je les ai achetés. Le pied cube de documents concernait le Mechanics Institute de Peterborough, qui était l'ancêtre de la bibliothèque publique. C'était une découverte très précieuse. John est décédé quelques mois plus tard et je suis à jamais reconnaissant de toutes les facettes de ce voyage.

J'ai interviewé John pour qu'il devienne un évaluateur du CNÉA en 1984. Il a pris l'avion de Waterloo à Peterborough, je l'ai rencontré à l'aéroport, nous avons complété l'entrevue et il est devenu un évaluateur de livres et d'archives des plus précieux. Nous avons vécu de nombreuses aventures dans le domaine de l'évaluation archivistique, notamment en participant à ce qui pourrait être le premier covoiturage du CNÉA. Beaucoup se souviendront de John comme d'un intervenant à la conférence du CNÉA en 2007, où lui et David Russell ont parlé des moyens d'évaluer les collections architecturales.

Ma confiance en John s'est sans doute manifestée le plus clairement lorsque le CNÉA a reçu une demande d'évaluation d'archives numériques liées à des sondages d'opinion publique. J'ai également fait appel à Terry Cook, qui évaluait de tels documents à Bibliothèque et Archives Canada, et qui a par la suite relaté nos expériences dans un excellent article pour *Archivaria*. Le troisième membre de l'équipe était un chroniqueur du *Globe and Mail* qui connaissait bien l'utilisation de ces sondages. Il y avait de nombreuses complexités à prendre en compte, et je n'ai jamais été aussi fier des principes clés du CNÉA que j'ai décrit comme étant un processus de consensus triangulaire.

John m'a donné des conseils sur des aspects curieux de documents d'archives que j'ai examinés à Peterborough. Une collection contenait un fichier de " mouches ", qui semblait être une erreur mais qui était en fait une histoire que l'auteur avait l'intention d'écrire pour un livre sur les mouches de pêche préférées au Vermont. John m'a envoyé un exemplaire de ce livre, intitulé *Favorite Flies in Vermont*. Peterborough était souvent un lieu de va-et-vient, et une grande connaissance de l'histoire est un atout.

John a également fait partie d'équipes d'évaluation aux Trent Valley Archives, et j'ai récemment consulté ses observations sur les journaux intimes de John Graham Weir. J'avais utilisé ces derniers comme étude de cas pour le CNÉA sur la façon d'évaluer des journaux intimes dans le monde contemporain. J'ai été impressionné par sa perspicacité et ses réflexions.

John était un esprit vagabond, et ses voyages annuels à Cuba ainsi que ses voyages moins fréquents dans les musées d'Europe constituaient autant de récits que je trouvais stimulants. Il me manquera en tant qu'ami très cher, mais aussi en tant que pilier dans le domaine de l'évaluation des archives.

---

## DÉPART À LA RETRAITE – DAVID RUSSELL

Jim Burant, ECE

David Russell a annoncé sa retraite en tant qu'évaluateur en exercice du CNÉA après avoir été membre du Conseil national d'évaluation des archives pendant plus de quarante-cinq ans. Né et ayant grandi à Montréal, David a fréquenté l'Université Bishop's pour son diplôme de premier cycle avant d'obtenir une maîtrise en histoire canadienne à l'Université Queen's en 1970, avec une thèse de maîtrise portant sur la presse ontarienne et le scandale du Pacifique de 1873. Il a surtout travaillé

---

<sup>4</sup> Un ferblantier est une personne qui fabrique des articles en métal, normalement en métal « léger » comme l'étain.

aux Archives publiques de l'Ontario à titre d'archiviste à partir de 1969, devenant plus tard responsable de la Section des archives privées, avant de quitter l'institution au milieu des années 1980.

David devient membre du CNÉA en 1977 et a participé chaque année à de nombreuses séances d'évaluation pour les principales institutions de l'Ontario. Il devient le directeur régional du CNÉA pour la région de la capitale nationale de 1984 à 2014, ce qui impliquait la création de comités d'évaluation pour satisfaire aux demandes d'évaluation, ainsi que la participation au conseil d'administration du CNÉA à l'échelle nationale. Au cours de sa carrière d'évaluateur du CNÉA, il a complété des centaines d'évaluations pour BAC et d'autres institutions; il a présidé de nombreux comités d'évaluation du CNÉA et participé à d'autres comités d'évaluation pour plusieurs institutions d'archives en Ontario et au Québec. En plus de son travail avec le CNÉA, M. Russell a également effectué de nombreuses évaluations indépendantes. Ses rapports d'évaluation ont constitué des modèles pour leur acuité et l'élégance de la langue.

En plus de son travail pour le CNÉA, David s'est impliqué dans la communauté patrimoniale de sa ville natale d'adoption de Delta, en Ontario, où il a déménagé après le décès de son père en 1999. En 2013, il a créé le Fonds David Russell pour le Département d'histoire de l'Université Queen's, qui génère des revenus que le directeur du Département d'histoire peut utiliser à sa discrétion pour soutenir les domaines où les besoins sont les plus grands, y compris, mais sans s'y limiter, les chaires, les postes de professeurs, les bourses ou les prix, la recherche, l'infrastructure ou l'équipement. Russell a créé ce fonds à la fois pour remercier Queen's pour la formation qui lui a permis de poursuivre sa carrière d'archiviste en histoire canadienne et en souvenir de son défunt père, Gilbert H.S. Russell.

David est également un grand mélomane, avec un intérêt soutenu pour Wagner, en particulier L'Anneau du Nibelung (The Ring Cycle); tout l'opéra et même la musique classique de toutes sortes ont toujours fait partie de sa vie. Il possède également une connaissance inégalée de l'architecture et des architectes de l'Ontario, et porte un grand intérêt à de nombreux autres sujets. Les conversations de David sur la musique, l'histoire, ses expériences vécues et bien plus encore sont remplies de perspicacité, d'humour et de charme – beaucoup d'entre nous qui avons travaillé avec lui au fil des ans nous ennuierons de ces conversations, menées autour d'un déjeuner ou d'un dîner ou dans diverses salles de réunions et bureaux pendant tant d'années.

David restera sans aucun doute un fervent amateur de la musique et de l'histoire. En attendant, le CNÉA tient à le remercier pour tout ce qu'il a fait pour le CNÉA et pour le patrimoine de notre pays.

---

#### **NAAB Secretariat & Registrar / Secrétariat et registraire du CNÉA**

130 Albert, Suite 1912 Ottawa, ON K1P 5G4

Tel/tél: 613-565-1222

Toll free/Sans frais : 1-866-254-1403

[naabnewsletter@archivescanada.ca](mailto:naabnewsletter@archivescanada.ca)